

## Section 10.—Population rurale et urbaine.

Pour les fins de recensement, les populations des cités, villes et villages constitués en municipalités sont classifiées comme urbaines et celles des autres localités comme rurales. Ainsi, la différence entre les deux catégories est une distinction de status légal provincial et non pas de volume ou chiffre de population habitant un territoire défini. Comme les lois des diverses provinces diffèrent les unes des autres au point de vue de la population requise pour l'incorporation d'une localité en municipalité urbaine, la ligne entre ce qui constitue, d'une part, une population urbaine et, de l'autre, une population rurale n'est pas uniforme par tout le Dominion, autant qu'il s'agit d'agglomérations comparables les unes aux autres. Dans la Saskatchewan, par exemple, il suffit qu'un district de 640 acres ou moins ait une population de 50 âmes pour avoir droit d'être incorporé en village, alors que dans l'Ontario un village ne peut être érigé comme tel à moins d'avoir une superficie de 500 acres habitées par 750 personnes.

Un tableau publié à la page 149 de l'Annuaire de 1934-35 donne la population rurale et urbaine, par sexe et province, et divise les centres urbains formés en corporation en deux groupes, savoir, de moins de 1,000 habitants, de 1,000 et plus, ce qui permet d'établir une comparaison plus étroite que celle du tableau 19. La population des centres urbains ayant moins d'un mille habitants accuse une diminution dans tout le Canada, mais accuse une augmentation dans les provinces de l'Île du Prince-Edouard, de la Nouvelle-Ecosse et de la Colombie Britannique. Dans le tableau 19, sont données des statistiques indiquant la croissance de la population rurale et urbaine, respectivement, par province, depuis 1891. Jusqu'à un certain point, le tableau 20 permettra à quiconque étudie les statistiques sur la population d'établir, du moins pour le Canada en général, sa propre ligne de démarcation entre les populations rurale et urbaine.\*

Alors qu'une comparaison sommaire entre l'urbanisation au Canada en 1931 et aux Etats-Unis en 1930 pourrait nous porter à croire que notre pays, bien qu'ayant une densité de population très inférieure à celle des Etats-Unis, a une population urbaine proportionnellement presque aussi nombreuse—Canada 53.70 p.c., Etats-Unis 56.2 p.c.—il faut ne pas oublier qu'aux Etats-Unis les habitants d'endroits ayant une population en deçà de 2,500 âmes sont compris dans la population rurale. Une base de comparaison plus équitable peut être établie en prenant les mêmes limites de population pour les deux pays, comme on pourrait le faire au moyen du tableau 20. D'après le recensement de 1930, 29.5 p.c. de la population américaine habite des villes de 100,000 âmes et plus, tandis que le recensement canadien de 1931 ne place qu'à 22.44 p.c. le chiffre d'habitants des villes canadiennes de même grandeur. En outre, 18 p.c. de la population américaine habite les villes de 10,000 à 100,000 âmes et 4.8 p.c. celles de 5,000 à 10,000, alors qu'au Canada les proportions respectives sont de 14.87 et 4.42 p.c. Par conséquent, en prenant tous les endroits ayant une population de 5,000 âmes et plus, la plus faible population sur laquelle existent des chiffres se prêtant à la comparaison, il se trouve que 52.3 p.c. de la population américaine habite des localités de cette grandeur, comparativement à 41.73 pour la population canadienne, ce qui indique que l'urbanisation est de beaucoup plus considérable aux Etats-Unis qu'elle ne l'est au Canada, fait tout naturel dans un pays où la colonisation est généralement plus ancienne et la population plus dense.

\* Aux Etats-Unis, antérieurement à 1930, le Bureau du Recensement classifiait comme urbaine la population des endroits de 2,500 âmes ou plus, sauf quelques restrictions mineures, mais en 1930, la définition a été modifiée de manière à comprendre les townships et autres divisions politiques non incorporées en municipalités, dont la population est de 10,000 ou plus et a une densité de 1,000 âmes par mille carré. Comme résultat direct de ce changement la proportion de population urbaine s'est trouvée légèrement augmentée.